



Projet Macron-Delevoye sur les retraites : stoppons un projet de régression sociale !

Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT FO FSU Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL ont fait le point sur la situation sociale en cette rentrée.

Les URIF condamnent la répression qui s'est abattue tout au long de l'année 2019 sur les Gilets jaunes, les syndicalistes, les lycéens... et qui, dès la reprise des manifestations en cette rentrée, a fait à nouveau plusieurs dizaines de victimes, dont des militants syndicaux.

Les URIF condamnent fermement cette stratégie ultra autoritaire qui distille la peur et remet clairement en cause la liberté de manifester dans ce pays.

Les URIF constatent qu'au moment où la loi de « transformation » / destruction de la fonction publique a été promulguée au beau milieu de l'été, un vent de contestation souffle dans les services publics (enseignement, santé, sapeurs-pompiers...) : c'est le cas, en particulier dans les urgences, où depuis la manifestation nationale du 2 juillet organisée par le collectif inter-urgences et les fédérations syndicales FO CGT SUD, la grève n'a cessé de s'étendre tout l'été et touche désormais 250 services d'accueil, soit près de la moitié des services de toute la France.

C'est dans ce contexte que Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, a présenté le 18 juillet dernier, son rapport visant à mettre en œuvre un « système universel de retraite par points », qui prévoit la destruction pure et simple des 42 régimes de retraite existants : régime général, retraites complémentaires, Code des pensions civiles et militaires, régimes spéciaux, c'est-à-dire tout ce qui est rattaché à un statut et aux droits collectifs.

Nous réaffirmons que la part des retraites dans le produit intérieur brut du pays ne doit pas baisser, comme le préconise le gouvernement, mais augmenter : les financements existent, il est nécessaire de les renforcer.

Nous réaffirmons notre opposition à un système par points qui dégrade le montant des pensions, ainsi que tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, que ce soit par la création d'un âge d'équilibre ou par l'allongement de la durée de cotisations.

Le gouvernement a ouvert des « concertations » qui devraient s'étendre sur une période d'un an. Pour notre part, nous réaffirmons que nous n'avons pas à « négocier » les réglages d'un système qui dégraderait le niveau des retraites.

En ce sens, les URIF se prononcent clairement pour le maintien des 42 régimes de retraites existants, en particulier le maintien du régime général, des retraites complémentaires, des régimes spéciaux et du Code des pensions civiles et militaires, ainsi que pour la reconquête du droit à la retraite à 60 ans à taux plein.

Elles réaffirment leur opposition totale à tout « système universel de retraite par points », à toute notion « d'âge d'équilibre » ou « d'âge du taux plein » à 64, 65, 66 ans... et plus, ainsi qu'à tout système de décote/surcote.

Elles se félicitent de la réussite de la grève RATP du 13 septembre prouvant que la mobilisation est possible.

Parce que le projet Macron-Delevoye impacte tous les salariés, du public comme du privé, les URIF appellent sans attendre tous les secteurs à s'engager, sur ces bases, dans la bataille des retraites, à l'instar de ce qui vient de se passer à la RATP : à l'heure où de nombreuses mobilisations sont appelées en septembre pour la défense des régimes existants, les URIF considèrent que, si l'on veut réellement faire échec au « système universel de retraite par points », il faut un autre niveau de mobilisation que des journées d'action dispersées, il faut frapper un grand coup, tous ensemble, pour exiger

- ▶ **MAINTIEN DE TOUS LES RÉGIMES DE RETRAITE EXISTANTS !**
- ▶ **RETRAIT DU PROJET MACRON-DELEVOYE SUR LES RETRAITES !**
- ▶ **POUR UN DEPART À LA RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN !**